

Illustration / narration visuelle

(Décret Paysage, 2013)

Cycle : Bloc 1 Master Approfondi (Master 120 crédits)

Option : Bande dessinée et Illustration

Quadrimestre : 2

Volume horaire : 30 h

Crédit : 2

Pondération : 1

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Moolinex, moolinex@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation proposée par le conférencier et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
- acquérir des connaissances hautement spécialisées et des compétences en illustration faisant suite à celles qui relèvent du niveau de Bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale,

dans le cadre d'une recherche ou d'une création liée à une demande ciblée ;

- mettre en œuvre, articuler et valoriser, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
- développer et intégrer un fort degré d'autonomie et dans le cadre de ce cours, d'adaptation, qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de l'Unité d'Enseignement de *Illustration / narration visuelle*, l'étudiant sera capable de :

- penser l'objet de sa création en s'étant confronté au travail du sens ;
- expérimenter, questionner et développer les moyens et les ressources spécifiques à des formes de production différentes ;
- concevoir, formuler et communiquer de façon écrite et orale les enjeux d'un projet ;
- planifier les étapes et les tâches d'un projet ponctuel et trouvé si nécessaire les alternatives pour le mener à bien ;
- faire preuve d'autonomie et de responsabilité ;
- faire preuve de professionnalisme dans la documentation et la présentation de son travail.

D'autre part, l'étudiant sera capable de :

- développer un esprit d'analyse critique, un sens du discernement appliqué à son propre travail ;
- situer son travail par rapport à l'histoire de l'art et son époque ;
- utiliser des connaissances spécialisées et des compétences pratiques de l'art afin de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière singulière, dans le cadre d'une recherche ou d'une création en prévision, notamment, du *Travail de fin d'études*.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- S'appuyant sur son travail expérimental, un accompagnement personnalisé de l'étudiant, sous forme de dialogues et questionnements, accompagné d'un discours critique constructif permettra la relecture et l'analyse prospective de son travail (évaluation formative continue).
- Ouvertures aux pratiques transdisciplinaires selon l'orientation et la spécificité de la démarche de l'étudiant.
- Réalisation d'un ensemble de recherches (graphiques, picturales, narratives) expérimentales et transdisciplinaires faisant preuve de questionnements et d'ouverture.
- Confronter son travail à l'analyse critique et aux pratiques contemporaines et transversales.
- Savoir mobiliser les connaissances et les compétences acquises, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques pertinents.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue.
- Évaluation-bilan par le conférencier au terme de l'Unité d'Enseignement.

Critères d'évaluation

- implication personnelle, engagement, régularité ;
- esprit de recherche ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures) ;
- choix et application sensible des techniques : formes, moyens, résultats (qualité technique, composition, créativité, singularité) ;
- capacité à comprendre, analyser, et traduire graphiquement une proposition externe d'un conférencier de façon singulière dans un délai relativement court ;
- cohérence : adéquation des différents paramètres contribuant à l'ensemble des recherches ;
- qualité et pertinence des travaux réalisés (rapport fond/ forme-technique, facture, singularité, etc.).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.